

PRÊT RECORD À L'INDE

(Suite de la page 2)

qu'avec de hauts fonctionnaires et des personnalités politiques de ces pays.

Ce nouveau prêt partage avec celui d'un même montant, consenti à l'Inde en 1969 pour ses télécommunications, la distinction d'être le plus élevé accordé par l'Agence depuis le début du programme canadien d'assistance au développement international. Il dépasse de 10 millions le prêt pour l'achat de produits industriels canadiens accordé l'an dernier à l'Inde.

Le prêt servira à acheter de diverses provinces du Canada des engrais et des produits industriels qui permettront à l'Inde d'améliorer le niveau de vie de ses 550 millions d'habitants. Quatorze sortes de produits viendront du Canada. L'achat de potasse (5.5 millions de dollars) et de certains autres engrais (8 millions) occupe un très haut rang de priorité, étant donné l'importance croissante de ces produits dans la "révolution verte" de l'Inde.

Depuis que l'on a commencé à semer en Inde le fameux blé nain, en 1965, la production totale de céréales a augmenté de 89 millions de tonnes métriques à 105 millions en 1970. Pour profiter au maximum de ces nouveaux grains, il faut toutefois utiliser une quantité considérable d'engrais. Or, l'Inde ne produit pas de potasse. Il lui faudra donc, même si son sol contient du phosphate et de l'azote, importer de ces produits et de la potasse pendant plusieurs années. Le besoin de ces engrais dépassera d'ailleurs les possibilités de production pendant plusieurs années à venir.

Le cuivre, l'aluminium, l'amiante, le papier journal et la pulpe de bois sont, avec le caoutchouc, le zinc, le plomb, le nickel, le soufre et des alliages ferreux, quelques-uns des produits qui proviendront du Canada pendant les 15 prochains mois.

Depuis le milieu des années 1950, le programme canadien d'assistance au développement de l'Inde a permis la fourniture de plus de 210 millions de dollars en produits industriels canadiens et engrais.

Le prêt de 1971 s'intègre dans le programme canadien d'assistance au développement de l'Inde. Il s'agit d'un prêt sans intérêt à échéance de 50 ans, avec délai d'amortissement de 10 ans.

AMBASSADEUR CANADIEN À PÉKIN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment la nomination de M. Ralph Edgar Collins comme premier ambassadeur du Canada auprès de la République populaire de Chine.

M. Collins est né à Yum-nam-fou (maintenant

Kouenming), en Chine. Il est entré au ministère des Affaires extérieures en 1940, a été en poste à l'étranger à Chungking, à Washington, à Londres, à Moscou et en Afrique du Sud, où il représentait le Canada en qualité d'ambassadeur auprès de la République sud-africaine. A Ottawa, il a été chef de la Direction des affaires européennes, de la Direction des affaires d'Extrême-Orient et de la Direction des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient. Depuis 1965, M. Collins était sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures.

M. Sharp a aussi annoncé que le Gouvernement du Canada a donné son agrément à la nomination de M. Huang Hua comme premier ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada.

UNE INSTALLATION DE SOINS DOUBLE SA CAPACITÉ

Mitchell House, le premier centre familial pour enfants souffrant de troubles émotifs, situé dans la ville de Mont-Royal, au Québec, vient de doubler sa capacité en ouvrant un deuxième pavillon après avoir fonctionné avec succès pendant un an.

L'inauguration de la nouvelle aile, constituée de deux maisons jumelles modernes contiguës au bâtiment original, marque la réalisation du plan-pilote: un "foyer de transition", qui offre des soins hospitaliers et une vie familiale aux enfants. Dans ce but, les maisons jumelles ont été achetées par le Rotary Club de Saint-Laurent-Mont-Royal et complètement meublées par la Ligue juive du bien-être des Jeunes (L.J.B.J.). Elles sont administrées par les services pédiatriques de l'hôpital Douglas. Lors d'un déjeuner spécial, qui a été offert récemment, M. William Murphy, président du Rotary Club et Mme Libby Shiller, présidente de la LJB, ont remis les clés des maisons jumelles au Dr H.B. Durost, administrateur-délégué et au Dr S.J. Shamsie, directeur des services pédiatriques de l'hôpital Douglas.

Quinze enfants ont habité la maison originale pendant l'année et ont été placés dans des familles adoptives ou dans leurs propres familles. Plusieurs sont allés à l'école communale et un adolescent a obtenu un emploi pendant son séjour à *Mitchell House*.

Le premier pavillon abritera dorénavant des enfants de 8 à 13 ans et le deuxième logera des adolescents de 14 à 18 ans. Chaque maison a ses "propres parents". De l'avis du Dr Shamsie, on a grand besoin de centres comme *Mitchell House*, surtout pour les adolescents, qui pourront y être placés par d'autres services psychiatriques de même que par l'hôpital Douglas. Le médecin ajoute qu'une période d'adaptation est requise après l'hospitalisation de ces jeunes souffrant de troubles émotifs.